



Club Subaquatique Lavallois
Stade nautique, Bd Jourdan, 53000 Laval

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU CSL

REUNION DU MARDI 02/02/2021 20h

Présents : PAILLARD François, CARON Caroline, RENARD Stéphanie, DERBRE Yoann, LUCAS Jean-Michel, MARIN Dan.

DUBOS Antoine, GUIGEN Fabienne, GAUTIER Julien, LEGER Raphaël, PEREIRA-DERBRE Sandra, PENARD Claire, LATASTE Christophe, LANCELIN Yann, BONDU Alain, ROUSSEAU Philippe, PERTRON Joël, PAPILLON Valérie.

Lieu : Visio conférence (Confinement/ Couvre-feu → Covid 19)

- **Bilan des inscriptions 2020-2021 :**

115 licenciés à ce jour.

- **Rappel sur les modalités d'accès à la piscine :**

Les créneaux disponibles sont mis sur le site et les licenciés doivent s'inscrire.

Les enfants pendant les vacances scolaires pour le moment ne sont plus autorisés.

- **Nouveau règlement intérieur et annexes :**

Reprise de l'ancien règlement pour le réactualisé pour qu'il soit mis à jour.

- Suppression du paragraphe « Bateau »

- Paragraphe « Apnée » : Il faut être plusieurs pour cette pratique donc si quelqu'un est seul il doit sortir du bassin. Ouvrir une section pour enfant à partir de 12 ans.

- Paragraphe « enfants » : les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagné lors des sorties. Si c'est un autre parent qui accompagne il y a moins de problèmes. Il faut une autorisation de sortie signé des parents.

Ajouter : sauf autorisation parentale avec accord express (à vérifier si c'est légal)

A faire dès l'inscription.

- Nage avec palmes : mettre un petit paragraphe sur cette section. Ne peut pas accueillir des enfants, alors que Fabienne accueille souvent un ou deux enfants

Retirer la mention être âgé de plus de 16 ans. (Du moment que la licence est conforme on ne peut s'y opposer). Le maître-nageur peut limiter le nombre de nageurs à 20.

- Nommer Scaphandre enfant et Scaphandre enfant (12/16 ans).

- Gonflage : local technique doit être limité à certaines personnes – paragraphe ajouté.

- Responsable de bassin : ajout d'un passage

- Prêt de matériel : ajouter un chèque de caution pour les scaphandres.

- Sortie club : doit apparaître sur le site web et l'agenda. Prêt de l'OXY, c'est de la responsabilité du président. La notion sanitaire ajouté également, en raison de la météo ou covid par ex

- Vacances scolaires : le président doit faire la demande pour avoir des créneaux à chaque vacance scolaire.

- Droit à l'image : Ajout de la RGPD

Annexes : Les annexes ont été mis à jour par rapport aux tarifs